

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 24 (1944)
Heft: 8

Artikel: vers la paix!
Autor: Perregaux, Paul de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

..... VERS LA PAIX !

En cinq ans, comme le flux et le reflux d'une monstrueuse marée, la guerre est passée et repassée sur la France, alors que la Suisse, telle un îlot battu par les flots de la tempête, a été miraculeusement épargnée.

Suisses vivant en France, nous avons eu, à la fois, la tristesse de partager les épreuves du pays qui nous offre l'hospitalité et le privilège de sentir notre patrie hors du conflit qui a mis des continents entiers à feu et à sang.

Aussi, en rouvrant les colonnes de cette revue — dont l'impression et l'expédition ont été impossibles cet été du fait des événements militaires — nos premiers mots sont pour dire à nos amis français combien nous nous associons à leur joie. Nous y prenons part de tout notre cœur et avec la même sincérité avec laquelle, hier, nous avons partagé leurs peines.

Témoins du drame de juin 1940, nous avons ressenti un profond chagrin de la défaite, de l'exode et de ces cinquante mois sous le régime de l'occupation. Aussi, comprenons-nous d'autant mieux ce bonheur immense ressenti par chacun à la vue de la libération progressive du territoire métropolitain et de l'Empire français recouvrant sa souveraineté.

Dans l'allégresse générale, nous n'oublions pas le sort tragique des prisonniers et des déportés que l'on voudrait voir rentrer chez eux le plus rapidement possible.

Notre compassion et notre sollicitude vont de même à tous ceux — de nombreux Français hélas et quelques Suisses de France également — qui ne reviendront pas à leur foyer, qui ont perdu des êtres chers ou dont la maison, le bureau ou l'usine n'existe plus.

Pour la France, à laquelle la Suisse est attachée par tant de liens spirituels et économiques, nous assistons, heureusement, aux dernières convulsions de cet affreux conflit. Tous nos regards se dirigent déjà vers la Paix, sur laquelle nous fondons tant d'espairs pour le retour à la prospérité de nos deux pays et pour le développement de leurs échanges.

Malgré les remarquables efforts tentés, des deux côtés du Jura, pour sauvegarder les relations économiques franco-suisse, celles-ci ont gravement pâti de la guerre. Mais la Suisse sera heureuse de coopérer avec la France, sitôt les hostilités terminées, aux multiples tâches qu'engendreront le rééquipement et l'organisation nouvelle de l'Europe.

Les échanges d'idées, comme les échanges de marchandises, vont reprendre sur le plan international, dans des conditions certainement très différentes de celles de l'avant-guerre. La science et la technique ont évolué au cours de ces dernières années. Entre-temps, des expériences nouvelles ont été faites de part et d'autre.

Comme des amis après une longue séparation, nos deux pays auront à échanger leurs vues sur leurs besoins et leurs disponibilités réciproques. Mais qu'ils n'oublient pas que leurs productions, dans les grandes lignes, ont toujours été complémentaires et continueront à l'être dans l'avenir. L'un ne peut offrir que les produits d'une main-d'œuvre réputée pour sa précision. L'autre dispose d'un sol et d'un sous-sol dont les richesses non consommées à l'intérieur font l'objet d'exportations, sources de revenus importants pour la nation, et permettent à ceux qui les achètent à l'étranger de nourrir et de faire travailler les habitants de pays moins privilégiés. Les intérêts de la France et de la Suisse sont donc concordants.

Souhaitons de même que l'on parvienne, dans le cadre d'une réglementation générale des questions monétaires et douanières, à renoncer aux mesures de compensation et de contingentement que nos deux pays s'appliquent réciproquement et qui limitent malheureusement le commerce franco-suisse. Puisse la paix faire naître une ère de libéralisme économique, dont la France et la Suisse, fidèles à leur commun idéal de liberté, seraient les premiers artisans.

Paul de PERREGAUX,

Président de la Chambre de Commerce
Suisse en France.